



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE FORMATION DANS
LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UN « STAGE
B.A.F.A. » AU CARRÉ AVEC L'ORGANISME
IFAC**

**DÉCISION N° DM-23-273
EN DATE DU 04 JUILLET 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de « formation générale B.A.F.A. » au Carré ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de « formation générale B.A.F.A. », qui se déroulera au Carré, du 29 octobre au 5 novembre 2023, pour un effectif maximum de 20 stagiaires et pour un montant correspondant de 6000 euros ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du
sport,

Signé

Régis TOURNE